



POLITIQUE FAMILIALE

DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Février 2011

TABLE DES MATIERES

<i>Mot du maire.....</i>	<i>2</i>
<i>La raison d'être d'une politique familiale.....</i>	<i>3</i>
<i>Remerciements.....</i>	<i>4</i>
<i>Définition de la famille.....</i>	<i>5</i>
<i>Principes directeurs.....</i>	<i>6</i>
<i>Objectifs généraux.....</i>	<i>6</i>
<i>Champs d'intervention à privilégier.....</i>	<i>6</i>
<i>Orientations et plans d'action.....</i>	<i>7</i>
<i>1-Communication.....</i>	<i>7</i>
<i>2-Loisir Sport Culture.....</i>	<i>7</i>
<i>3-Environnement.....</i>	<i>7</i>
<i>4-Urbanisme.....</i>	<i>7</i>
<i>Actions municipales actuelles - Champs d'intervention.....</i>	<i>8</i>
<i>La famille et l'information.....</i>	<i>8</i>
<i>La famille et les services municipaux.....</i>	<i>8</i>
<i>La famille, l'environnement et la qualité du milieu.....</i>	<i>8</i>
<i>La famille et l'habitation.....</i>	<i>8</i>
<i>La famille et la sécurité.....</i>	<i>9</i>
<i>La famille et le transport.....</i>	<i>9</i>
<i>Mécanismes de suivi et d'évaluation de la politique familiale.....</i>	<i>10</i>
<i>Bibliographie - Ressources.....</i>	<i>11</i>

Mot du maire

*Chères citoyennes,
Chers citoyens,*

C'est avec un immense plaisir que je me joins au conseil municipal pour vous présenter notre première politique familiale conçue spécialement pour les familles féliciennes. Il s'agit d'un geste social très important pour notre municipalité.

Tout au long d'un travail qui a duré plusieurs mois, le comité famille a fait des constats et identifié des besoins. La politique familiale et le plan d'action qui l'accompagne en témoignent et imposent des gestes concrets ayant un impact direct sur la vie de tous les jours.

Nous disposons maintenant d'un outil favorisant le bien-être des familles de toutes les générations. Les décisions administratives qui se prendront dans le futur tiendront compte de la mission et des orientations de cette politique.

Il ne fait aucun doute que la famille, qui est au cœur de la société, est au cœur de nos préoccupations.

En mon nom et au nom du conseil, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont travaillé de près ou de loin à l'aboutissement de cette politique familiale, un outil indispensable pour notre municipalité.

*Gyslain Loyer
Maire*

La raison d'être d'une politique familiale

La Municipalité de Saint-Félix-de-Valois s'est penchée sur les actions qu'elle pourrait entreprendre afin d'améliorer la qualité de vie des familles sur son territoire. Les élus municipaux ainsi que les employés des différents services ont alors démontré leur désir d'agir à plusieurs niveaux afin de répondre aux besoins des familles présentes. Le cas échéant, la Municipalité pourrait ainsi devenir attrayante pour d'autres familles de la région, compte tenu des services et du support aux familles qui seraient mis en place. C'est alors que la Municipalité a décidé d'enclencher un processus d'élaboration d'une politique familiale.

La Municipalité souhaite ainsi se doter d'une politique familiale et d'un plan d'action afin d'orienter et d'encadrer ses actions pour les prochaines années. Les retombées de ces deux outils adaptés aux contextes spécifiques de Saint-Félix-de-Valois seront appréciables par tous les membres de la communauté.

Les initiatives mises en place par la politique familiale permettront aussi à la Municipalité de rester en contact avec les familles qui y habitent. Plusieurs mécanismes seront développés afin de permettre à la communauté de faire valoir ses besoins qui sont en constante évolution. Nos actions seront donc adaptées et bonifiées au fil des années en fonction des besoins exprimés par les familles.

Le comité famille

Remerciements

La politique familiale de Saint-Félix-de-Valois est le fruit d'un travail de réflexion du comité famille et d'une volonté d'engagement des élus municipaux. Elle est aussi le reflet de la participation des organismes du milieu.

- *MERCI à tous les membres du conseil municipal de leur appui.*
- *MERCI au ministre de la Famille et des Aînés pour l'octroi d'une subvention de 12 000 \$ pour l'élaboration de la politique familiale.*
- *MERCI à M. Éric Banville du Carrefour Action Municipale et Famille pour les heures d'accompagnement offertes gratuitement et pour les commentaires pertinents tout au long du processus.*
- *MERCI aux membres du comité famille de leur grande disponibilité et de leur enthousiasme. Vos expériences de vie et de travail ont contribué de façon tangible à moduler les travaux du comité.*

*Marthe Blanchette, directrice
Service loisir, sport et culture*



Définition de la famille

La politique familiale de Saint-Félix-de-Valois favorise une définition qui considère les caractéristiques distinctes des familles féliciennes. À titre d'exemple, la notion de liens intergénérationnels fait donc partie intégrante de cette définition.

- *La famille de Saint-Félix-de-Valois se définit comme étant une entité dont le fondement est la notion de lien parent-enfant. À cette notion, diverses relations peuvent se greffer, notamment celles qui unissent des conjoints issus d'une nouvelle union ou des frères et sœurs qui jouent un rôle quant à la prise en charge de l'enfant. Ainsi, le lien familial peut être soit de nature biologique ou sociale.*
- *Par ailleurs, l'aspect inclusif des différents types d'union engendre dans certains cas que le lien parent-enfant s'applique hors de la résidence du parent ou de l'enfant. De ce fait, la notion de lien parent-enfant n'exige pas nécessairement que cette relation se vive sous le même toit.*
- *De Plus, la notion de lien familial s'établit lorsqu'il existe, entre les membres d'une famille, une relation de responsabilité aux plans matériel, physique, intellectuel, moral et affectif. Conséquente avec le fondement à la base de la définition de la famille (lien parent-enfant), cette relation de responsabilité s'exerce à différentes étapes de l'existence.*



Principes directeurs

Nous considérons que :

- *La politique familiale est un engagement de la Municipalité ;*
- *La famille est au centre du développement communautaire et une aide importante pour la municipalité;*
- *La famille est le premier lieu d'apprentissage des individus et donc la base du développement des enfants;*
- *La spécificité du milieu félicien et les caractéristiques sociodémographiques des familles demandent des interventions adaptées;*
- *Les actions de la Municipalité doivent nécessairement avancer au même rythme que les familles;*
- *Pour améliorer la qualité de vie de ses familles, la Municipalité, les organismes et les parents doivent nécessairement agir ensemble.*

Objectifs généraux

La politique familiale confirme l'intention de la Municipalité à :

- *Contribuer d'une manière significative à la qualité de vie des familles féliciennes;*
- *Sensibiliser l'administration municipale aux besoins des familles;*
- *Mettre la famille au centre de ses préoccupations;*
- *Appuyer les organismes reconnus du milieu qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des familles;*
- *Renforcer le sentiment d'appartenance des familles à l'égard de leur municipalité.*

Champs d'intervention à privilégier

- *Transport;*
- *Urbanisme;*
- *Sécurité publique;*
- *Communications;*
- *Loisir, sport et culture;*
- *Environnement;*
- *Relation avec les organismes et les citoyens.*

Orientations et plans d'action

1-Communication

Orientation n° 1

Mobiliser les intervenants du milieu scolaire afin de briser l'isolement des parents.

Plan d'action suggéré

Diffuser l'offre de service aux familles via l'infirmière lors des visites postnatales.

Appuyer Défi-Famille en tant qu'organisme responsable de la formation des parents concernant les enjeux de l'éducation de leur(s) enfant(s).

Orientation n° 2

Favoriser l'accès à l'offre d'activités de loisir, sport et culture pour les familles.

Plan d'action suggéré

Favoriser la mise en place d'un panneau électronique afin d'annoncer les activités.

Étudier la faisabilité de créer un calendrier regroupant les activités destinées aux familles.

2-Loisir Sport Culture

Orientation n° 1

Favoriser l'accès à l'offre d'activités de loisir, sport et culture pour les familles.

Plan d'action suggéré

Valoriser la tenue d'événements familiaux à la bibliothèque.

Maintenir et/ou améliorer les ententes entre la Municipalité et la Commissions scolaire afin d'offrir davantage de services pour les familles.

Maintenir et encourager la Caisse populaire et les organismes à valoriser un volet familial dans le cadre des événements culturels.

Réviser la programmation des loisirs et des fêtes populaires afin de mieux répondre aux besoins des familles (jeunes, adolescents, parents, personnes âgées).

Orientation n° 2

Favoriser la diffusion de l'offre d'activités de loisir, de sport et culture qui sont gratuites pour les familles.

Plan d'action suggéré

Intégrer le réseau Accès Loisirs afin que les familles défavorisées puissent avoir accès à des places non utilisées ou réservées dans les activités de loisir.

3-Environnement

Orientation n° 1

Soutenir les efforts du milieu scolaire afin de proposer des projets à caractère environnemental qui impliquent la famille.

Plan d'action suggéré

Poursuivre les efforts afin d'éduquer les citoyens aux alternatives possibles avant de mettre un déchet dans un bac.

Orientation n° 2

Favoriser la mise en place de mécanismes de communication qui permettent aux familles de faire connaître leurs besoins en matière environnementale.

Plan d'action suggéré

Mettre en place le système de récupération avec les bacs (trois couleurs) lors de tous les événements et activités.

Orientation n° 3

Favoriser un soutien financier aux familles pour des actions directes à la protection de l'environnement.

Plan d'action suggéré

Développer un programme afin de contribuer financièrement à l'utilisation des couches lavables.

4-Urbanisme

Orientation n° 1

Sensibiliser la Municipalité à orienter ses décisions afin de répondre aux besoins des familles et des personnes âgées.

Plan d'action suggéré

Intégrer les résidences intergénérationnelles à la réglementation municipale.

Actions municipales actuelles – Champs d'intervention

La famille et l'information

Entretenir un dialogue continu entre la communauté et les familles. Une plate-forme favorisant ce dialogue est nécessaire pour qu'une offre de service de qualité soit offerte aux familles. À l'image du comité famille, cette plate-forme doit regrouper les intervenants clés de la communauté qui ont pour préoccupation le bien être des familles.

La famille et les services municipaux

Favoriser principalement l'accessibilité aux services offerts aux familles. À titre d'exemples, l'accessibilité se traduira en termes de coûts, d'horaires, de déplacements, d'accès à l'information, aux lieux publics et aux services de santé et d'éducation.

La famille, l'environnement et la qualité du milieu

La Municipalité profite d'une politique environnementale qui permet d'encadrer ses actions dans ce secteur d'activité. Elle contribue à sensibiliser les citoyens et les familles à la cause, par :

- Son écocentre situé dans le parc industriel;*
- Son projet de protection de la nappe phréatique piloté par un groupe de citoyens;*
- Ses collectes de matières recyclables et compostables;*
- Sa collecte des résidus domestiques dangereux (RDD).*

La famille et l'habitation

- Présence d'un HLM de 20 unités pour les personnes à faibles revenus;*
- Projet de développement de résidences unifamiliales;*
- Projet de développement de résidences intergénérationnelles;*
- Présence de résidences pour les personnes âgées.*

La famille et la sécurité

Le territoire est desservi par un corps de police de très haut niveau :

- *Développement d'un système de parrainage dans le cadre de la police à proximité;*
- *Présence d'un local de la Sûreté du Québec sur notre territoire;*
- *Accessibilité à trois numéros d'urgence, soit le 911, le 310-4141 et le *4141, sans frais.*

Il y a aussi un pompier à temps plein et plusieurs pompiers à temps partiel dans la municipalité.

La famille et le transport

En plus d'un service d'autobus régional existant sur le territoire, il y a un service de transport adapté dans la MRC de Matawinie qui est offert. De plus, un service de taxi privé est présent dans la municipalité. Finalement, le Centre bénévole de Matawinie offre du transport pour l'hôpital.



Mécanismes de suivi et d'évaluation de la politique familiale

Le comité famille de la Municipalité se réunira au minimum deux fois par année pour évaluer les progrès dans l'application de la politique familiale. Le rôle du comité consistera, d'une part, à vérifier si les actions de l'administration municipale sont conformes à la politique familiale et, d'autre part, à suggérer des pistes de solutions pour améliorer les actions de la Municipalité qui concernent les familles. Le comité tiendra également à jour une liste des mesures réalisées s'inscrivant dans le cadre de la politique familiale.

Le conseiller ou la conseillère membre du comité famille servira d'agent de liaison pour transmettre les préoccupations du comité aux élus ainsi qu'aux responsables de l'administration municipale de façon à faire avancer les dossiers auxquels la politique familiale peut s'appliquer.

Sur une base annuelle ou plus souvent si la situation l'exige, le comité famille communiquera avec le conseil municipal pour lui faire part de ses suggestions et/ou préoccupations pour améliorer les actions de la Municipalité dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des familles féliciennes.



Bibliographie – Ressources

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, politique familiale 2009-2011

Document du Carrefour « Action municipale et famille »

Rapport de sondages locaux

Réalisation

*Mme Marthe Blanchette, directrice loisir, sport et culture
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois*

Impression

*Imprimerie R. Pinard inc.
60, de la Station
Saint-Félix-de-Valois (Québec) JoK 2Mo*

Remerciements

La Municipalité de Saint-Félix-de-Valois tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette politique familiale (organismes, citoyens et citoyennes, conseillers municipaux, personnel administratif, directeurs de service, etc.)

Information

Téléphone : 450-889-5589

Courriel : municipalite@st-felix-de-valois.com

Site Internet : www.st-felix-de-valois.com